

Licence professionnelle mention Organisation et Management des Services de l'Automobile

Blocs de connaissances et de compétences	Unités d'enseignement	Enseignements			Evaluation		ECTS par UE	Pour vérification
		cours	travaux dirigés	travaux pratiques	Type	Coef-ficients		
<b>BCC1 Maîtriser l'environnement professionnel de l'après-vente automobile</b>	UEY10 Adaptation différenciée en fonction du parcours			10				6
	UEY11 Activités après-vente automobile	14			Oral	1,5	1,5	
	UEY12 Technologie Réparation Maintenance		10		Ecrit	1	1	
	UEY13 Bureautique			12	Ecrit	1	1	
	UEY14 Anglais professionnel		20	10	Ecrit et Oral	1,5	1,5	
	UEBC01 Utiliser les outils numériques de référence				PIX	1	1	
<b>BCC2 Gérer et organiser des services après-vente automobile</b>	UEY21 Lecture et analyse de l'information financière		14		Ecrit	1,5	1,5	12
	UEY22 Suivi des indicateurs de gestion		14		Ecrit	1,5	1,5	
	UEY23 Gestion et organisation d'un atelier maintenance (GOAM)	10	25		Ecrit	2	2	
	UEY24 Gestion et organisation atelier carrosserie (GOAC)		20		Ecrit	1,5	1,5	
	UEY25 Gestion et organisation magasin PRA (GOMPRA)	14	14		Ecrit	1,5	1,5	
	UEBC07 Gérer et organiser des ateliers des services de l'après-vente automobile				Ecrit et Oral	4	4	
<b>BCC3 - Manager et coordonner des équipes</b>	UEY31 Communication professionnelle		16		Ecrit et Oral	2	2	9
	UEY32 Animation d'équipe	12	12		Ecrit	2	2	
	UEY33 Management des organisations	12	12		Ecrit	1	1	
	UEY34 Gestion des compétences	12	12		Ecrit	1	1	
	UEBC06 Manager une équipe dans les services de l'après-vente automobile				Ecrit et oral	3	3	
<b>BCC4 - Appliquer la réglementation liée à l'après-vente automobile</b>	UEY41 Réglementation QSE		28		Ecrit	2	2	6
	UEY42 Initiation au droit de l'entreprise		20		Ecrit	2	2	
	UEY43 Droit appliqué à l'après-vente		18		Ecrit	2	2	
<b>BCC5 - Développer une stratégie commerciale</b>	UEY51 Marketing		30		Ecrit	2	2	6
	UEY52 Négociation relation clientèle		12	12	Ecrit et Oral	2	2	
	UEBC08 Développer l'activité commerciale des services de l'après-vente automobile				Oral	2	2	
<b>BCC6 - Réaliser un projet</b>	UEY61 Gestion de projet	30	20		Ecrit et Oral	2	2	12
	UEY62 Projet appliqué en entreprise			Durée du projet tuteuré : 100 heures	Ecrit	3	3	
	UEBC02 Exploiter des données à des fins d'analyse			Durée du stage : 12 semaines*	Rapports intermédiaires + Note entreprise	3	3	
	UEBC05 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle				Rapport final projet + soutenance	4	4	
<b>BCC7 - Agir en situation professionnelle</b>	UEY71 Construction et rédaction d'écrits professionnels		15		Ecrit	2	2	9
	UEY72 International							
	UEBC03 S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au			Durée du stage : 12 semaines*	Mémoire pro + Soutenance	4	4	
	UEBC04 Agir en tant que professionnel de l'après-vente				Notes activité entreprise	3	3	
		<b>104</b>	<b>312</b>	<b>44</b>		<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>
		<b>Total :</b>	<b>460 heures</b>					

\* : le stage est évalué dans les BCC n° 6 et n° 7

RÈGLES DE VALIDATION

**Obtention de la licence** : la licence professionnelle est décernée aux étudiant.es qui ont validé l'ensemble des Blocs de connaissances et de compétences avec une moyenne égale ou supérieure à 10/20, indépendamment les uns des autres.

**Capitalisation des unités d'enseignements** : chaque unité d'enseignement est définitivement acquise lorsque sa moyenne est au moins égale à 10/20. Si elle est composée de plusieurs épreuves, la moyenne est calculée sans note éliminatoire. La validation du BCC vaut capitalisation des UE qui le compose.

**SESSION DE RATRAPAGE (2e session)**

Pour les BCC validés : l'étudiant.e ne doit repasser aucune UE même s'il n'a pas obtenu la moyenne à certaines épreuves ou UE.

Pour les BCC non validés : l'étudiant.e doit obligatoirement et uniquement repasser les épreuves auxquelles il.elle n'a pas eu la moyenne.

La note de la deuxième session se substitue à celle de la première. En cas d'absence à une épreuve qu'il.elle doit repasser à la session de rattrapage, l'étudiant.e aura la note zéro. Les épreuves devant être repassées peuvent être évaluées à l'oral ou à l'écrit, indépendamment des modalités de la première session.

Les notes des UEBC01, UEBC04, UEBC05, UEBC06, UEBC07, UEBC08 sont acquises pour les deux sessions.